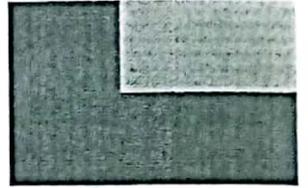




REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail



Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale

**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

***DP N°01 du 05/09/2024***

**Objet de la demande de propositions :**

RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES POUR  
L'EVALUATION DU PROGRAMME DE REHABILITATION ET  
D'EQUIPEMENTS DES INFRASTRUCTURES AU NIVEAU CENTRAL ET  
DES PREFECTURES DE 2016-2023.

Novembre 2024

# Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Demande de propositions n°01/MDGL/PRMP/SP-PRMP du 05/09/2024 relatives au recrutement d'un cabinet/bureau d'études pour l'évaluation du programme de réhabilitation et d'équipements des infrastructures au niveau central et des préfectures de 2016-2023.

Méthode de sélection : DP

L'an deux mille vingt-quatre et le mercredi 09 octobre à 15 heures, dans la salle de réunion du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, Cadjèhoun en face de la présidence, 4<sup>ème</sup> étage du bâtiment, 01 BP : 2021 Cotonou Tél. (+229) 21 30 40 30 / 21 30 52 99, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des propositions (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 003/MDGL/DC/SGM/PRMP/S-PRMP du 05 juillet 2024 :

- Président : SALIFOU Abdel Smail I. A. K.; PRMP/MDGL ;
- Rapporteur : SEGBO Richard ; Assistant/PRMP ;

• Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
MDGL	TOGAN Emmanuel	Coord/PREINCP	Voix délibérative
	AKAKPO Dorcas	Coll/PRMP	Voix délibérative
	YERIMA Kérékou	CCJ/MDGL	Voix délibérative
	ADANMANDOUHOUANNOU Fabrice	Coll/DPAF	Voix délibérative

Après l'analyse des propositions financières conformément aux clauses contenues dans la demande de propositions, la proposition du soumissionnaire PREMIUM CONSEIL a été retenue pour un montant TTC de vingt millions neuf cent quarante-sept mille trois cent soixante (20 947 360) francs et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

En conséquence, il est déclaré attributaire provisoire du marché.

Les motifs du rejet des offres des autres soumissionnaires sont consignés dans le tableau ci-après :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires évincés	Montant de l'offre	Motif du rejet	Observations
1	AFRIKAHR CONSULTING	21 004 000 F CFA	Proposition économiquement non avantageuse	Néant

Le Président a clôturé la séance à 15 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 12 novembre 2024.

La Personne Responsable des Marchés Publics.



Abdel Smail I. A. K. SALIFOU